LE PÂTURAGE TOURNANT... C'EST GAGNANT !

profilait
PROTÉINES & FILIÈRES EN BFC

INTRODUCTION

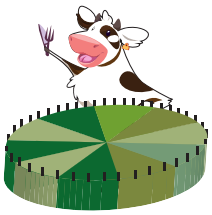

Les bonnes raisons de pâturer	**C'est le plus économique :** coût de production de l'herbe pâturée : 35 à 50 € / TMS
	C'est le fourrage le plus complet : valeur au stade feuillu : 1 UFL, 120 PDI / kg MS et 15 à 19 % de MAT
	Répond aux **attentes sociétales** et des **cahiers des charges** AOP/IGP
	Stockage carbone

L'organisation du parcellaire herbager est le préalable d'une bonne gestion de l'herbe. Il doit s'accompagner du respect des règles de conduite du pâturage.

EN PRATIQUE, CHOISIR SON PÂTURAGE TOURNANT

	Pâturage tournant simplifié Consiste à laisser le troupeau 3 à 4 jours sur la même parcelle	**Pâturage rationné fil avant** Consiste à déplacer un fil qui a pour but de rationner le troupeau	**Pâturage tournant dynamique** Un grand nombre de paddocks de petite taille. Le troupeau change de parcelle tous les jours
Qualité de l'herbe	+	+ +	*/- en fin de parcelle selon saison	+ + +
Coûts de mise en place	+ +	+	...
Temps de travail	+	..	+
Facilité de mise en place	+ +	+	...
Points clés	• Minimum 6 parcelles. • Temps de séjours : 3 à 4 jours par parcelle avec un optimum à 3 jours. • Durée de la rotation des parcelles : 18 à 21 jours. • Ajout d'une parcelle de sécurité fauchable. • Mise en place de points d'abreuvement.	• En fin de tour de pâturage, ne pas se laisser dépasser par l'avancée du stade.	• Objectif : 1 parcelle par jour au printemps et 2 par jour en été. • Bien penser ses chemins et points d'eau. • Nombre de parcelles : environ 18 à 24 parcelles au printemps • Durée de la rotation des parcelles
Avantages	• Moins de clôtures à entretenir. Facilité d'intervention entre les passages (broyage, fumure, ...). • Moins de pression au pâturage (piétinement). • Possibilité de gérer l'abreuvement en points fixes ou mobiles. • Adapté aux grands troupeaux.	• Limitation du gaspillage d'herbe. • Adaptation constante de la surface pâturée. • Production animale régulière.	• Adaptation de la rotation parcellaire à la pousse de l'herbe. • Limitation des refus, pas de gaspillage. • Favorise l'apparition de légumineuse. • Herbe toujours au meilleur stade permettant une régularité de la production laitière. • Répartition homogène des déjections.
Inconvénients	• Production laitière décroissante entre entrée et sortie. • Risque de zones de surpâturage/refus. • Gestion stade de l'herbe plus approximatif. • Répartition des déjections hétérogène sur la parcelle. • Zone de piétinement autour du point d'eau.	• Contrainte journalière de gestion des clôtures • Déplacement du fil et point abreuvement. • Piétinement le long du fil.	• Habituer le troupeau aux changements quotidiens. • Implantation déterminante des chemins, parc, points d'eau. • Adapter au mieux la rotation de parcelles par rapport à la pousse de l'herbe. • Convient mieux à des petits troupeaux.

DÉFINIR LA TAILLE DE SES PADDOKS EN PATURAGE TOURNANT SIMPLIFIÉ

Critères	Formules	Potentiel prairie			
		Très bon*	Bon	Moyen	Limitant
A : Surface offerte / jour / VL (ares)		1	1,5	1,8	2
B : Durée de séjour / parcelle (jours)		1	3		
C : Intervalle de retour (jours)		18/21			
D : Nombre de parcelles au printemps		18/21	6/7		
E : Parcelle de sécurité fauchable		1 à 3			
Exemple : troupeau 50 VL					
F : Taille du troupeau ou nombre d'UGB		50			
G : Surface offerte / jour (ares)	A x F	50	75	90	100
H : Taille moyenne d'un paddock (ha)	G x B (hors PTD**)	0,5	2,25	2,7	3
I : Surface nécessaire au printemps avec parcelle de sécurité (ha)	H x (D + E)	10 à 12	18	21,6	24
J : Besoin ares / VL	((I – (H x E)) / F) x 100	20 à 24	31,5	37,8	42
Aller plus loin **Définir ses besoins en fonction du temps de séjour (raisonnement du parcellaire en fonction du critère B)**					
I : Surface nécessaire au printemps (ha)	(J x F) / 100	10 à 12	15,75	18,9	21

**Potentiel prairie = très bon. Ces conditions correspondent également à la conduite en pâturage tournant dynamique.*

***PTD : pâturage tournant dynamique*

Au-delà de ces repères de surface,
adaptés à des conditions normales de pâturage,
les surfaces supplémentaires doivent
être allouées à la fauche pour éviter du gaspillage
au pâturage.

DES RÈGLES A RESPECTER EN PÂTURANT TOURNANT SIMPLIFIÉ

Respecter les hauteurs d'exploitation de l'herbe :

Objectif : pâturer un maximum au stade feuillu

	En début de saison	Pendant la saison		
Pâturage : entrée/sortie ou fauche	Mise à l'herbe	Entrée dans une parcelle	Sortie d'une parcelle	Orienter vers la gauche
Hauteur d'herbe herbomètre (repère visuel)	< 8 cm (cheville)	10-12 cm (bas du mollet)	5 cm (talon)	15 cm (mollet)
Préconisations	Vigilance : portance du sol et accès aux parcelles	Stock d'herbe consommable = 1 à 1,5 t MS/ha	Pâturer ras améliore la qualité de l'herbe (MAT et digestibilité) Sortir trop vite diminue la qualité des repousses	Stock d'herbe sur pied > 2 t MS En pâture : • diminution de l'ingestion • augmentation des pertes
Repère visuel				

Fig. 1 : mesure de la hauteur de l'herbe avec bottes (guide pâturage, groupe Herbe Bourgogne Franche-Comté).

Les règles	**C'est l'éleveur qui décide le changement de parcelle**
	L'entrée dans la parcelle se fait quand l'herbe arrive en bas du mollet soit environ 10/12 cm. Si la hauteur de l'herbe est supérieure à 15 cm, la parcelle doit être destinée à la fauche.
	Viser une hauteur sortie de parcelle égale à 45 % de la hauteur d'entrée.
	Après 3 jours sur une parcelle, une baisse de la production laitière de 8-10 % doit être tolérée.
	Respecter les temps de séjour prévu par parcelle. Lorsque la pousse ralentie, opter pour un affouragement à l'auge plutôt qu'une accélération de la rotation. Toute parcelle commencée doit être terminée.

Il existe des outils de pilotage du pâturage pour améliorer la gestion de l'herbe :

- Herbomètre.
- Application (Happy Grass par exemple).
- Planning de pâturage.

Respecter les temps de repousse

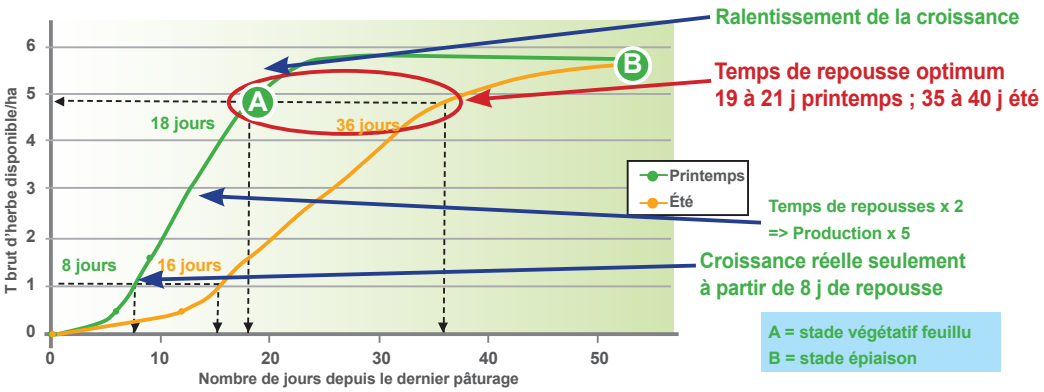

Fig. 2 : Évolution de la quantité d'herbe en jours/ha (A. Voisin).

ÉVOLUTION DES VALEURS DE L'HERBE au cours d'une repousse

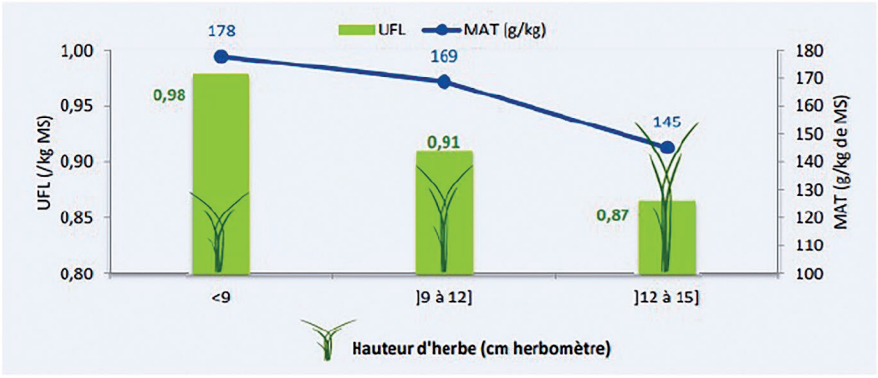

Fig. 3 : Évolution des valeurs de l'herbe au cours d'une repousse (groupe Herbe de Franche-Comté).

INDICATEURS D'IMPACT DU LEVIER

Autonomie protéique	Économie	Facilité de mise en œuvre	Délai d'impact	Temps de travail
Améliorateur	Améliorateur	Exigeant techniquement	Court terme	Variable selon les conditions climatiques

Projet financé par :

Les partenaires :

Rédacteurs : Alice Berchoux (IDELE) - **Denis Chapuis** (Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire)
Jean-Marie Curtil (Chambre d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort)

Date : Juin 2025